

TMJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-439 du 28 Décembre 1994

portant approbation du bilan et des comptes annexes du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du Département de l'Ouémé, pour l'exercice 1993.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- VU le Décret N° 91-310 du 31 Décembre 1991 portant approbation des Statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) ;
- SUR rapport conjoint du Ministre du Développement Rural et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 07 Décembre 1994 ;

DECRETE :

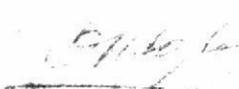
Article 1er.- Sont approuvés le bilan et les comptes annexes du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du Département de l'Ouémé pour l'exercice 1993 tel qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 28 Décembre 1994

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement


Nicéphore SOGLO.-

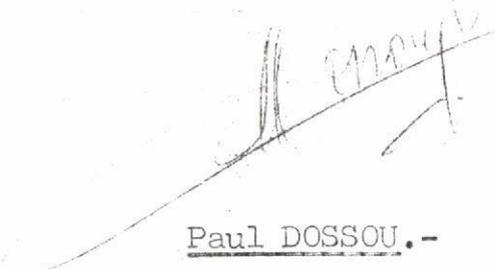
Le Ministre d'Etat à la Présidence
de la République, Chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et de la Défense Nationale,


Désiré VIEYRA.-

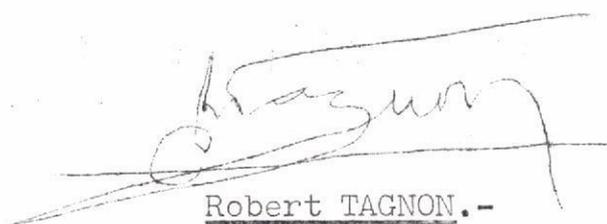
Le Ministre du Développement
Rural,


Mama ADAMOU-N'DIAYE.-

Le Ministre des Finances,


Paul DOSSOU.-

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,


Robert TAGNON.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 MEPR-DN 4 AUTRES
MINISTERES 15 SGG 4 DEPARTEMENTS 6 DGB-DGTCP 2 INSAE 1 UNB-FASJEP-
ENA 3 GCONB 1 JO 1.-